L'Écho althénois

Votre magazine municipal **SEPTEMBRE-OCTOBRE** 2017

RENTRÉE SCOLAIRE
Les nouveautés | p. 6

ASSOCIATIONS
À la rencontre de vos associations | p. 8

MUNICIPALITÉ
Bilan de mi-mandat | p. 4

N° 164

L'AGENDA

SEPTEMBRE

VENDREDI 1er
Automne Coloré
Assemblée Générale à 14 h à la salle René Tramier
La Caille Althénoise
Vente cartes de chasse de 18 h 30 à 20 h à la salle René Tramier
Sporting Club Althen
ALTHEN EN FÊTE : Bodega au stade René Pujol de 19 h à 1 h du matin

SAMEDI 2
Festiv'Althen
ALTHEN EN FÊTE : Festiv'Althen et marché des créateurs de 16 h à minuit à la place de l'Europe

LUNDI 4
Relais Assistante Maternelle (RAM)
Permanence sans rendez-vous au bureau du C.C.A.S. de 13 h 30 à 16 h 30
Écoles - **RENTRÉE DES CLASSES**

VENDREDI 8
Marché des Producteurs
De 17 h 30 à 19 h 30 - Place de l'Europe

SAMEDI 9
Municipalité
À la rencontre de vos associations de 9 h à 13 h au jardin de Montecarlo
Municipalité
Accueil des nouveaux arrivants à 10 h 45 à la Mairie. Inscriptions 04 90 62 01 02
Comité des Jumelages Jean Althen
Fête de la bière de 18 h 30 à 1 h place de l'Europe

MERCREDI 13
AMAV - Permanence en Mairie de 9 h à 12 h

JEUDI 14
Architecte conseil
Permanence en Mairie sur rendez-vous à partir de 14 h 30 (04 90 62 01 02)

VENDREDI 15
Marché des Producteurs
De 17 h 30 à 19 h 30 - Place de l'Europe

LUNDI 18
Relais Assistante Maternelle (RAM)
Permanence avec rendez-vous au bureau du C.C.A.S. de 14 h à 16 h 30

VENDREDI 22
Marché des Producteurs
De 17 h 30 à 19 h 30 - Place de l'Europe
Commission culture
Comédie Musicale « Juliet et Romano » à 20 h 30 à la salle René Tramier

DIMANCHE 24
Les Comtadines Kartonnes
Vide grenier vêtements et jouets de 8 h à 16 h à la salle René Tramier

VENDREDI 29
Marché des Producteurs
De 17 h 30 à 19 h 30 - Place de l'Europe

SAMEDI 30
Brocante
De 8 h à 17 h sur la place de l'Europe et rue de l'Eglise

OCTOBRE

DIMANCHE 1
Association Paroissiale
Messe de rentrée à 9 h 30 suivi d'un repas à 12 h à la salle René Tramier

LUNDI 2
Relais Assistante Maternelle (RAM)
Permanence sans rendez-vous au bureau du C.C.A.S. de 13 h 30 à 16 h 30

MERCREDI 4
Municipalité
Thé dansant à partir de 14 h 30 à la salle René Tramier
Inscriptions au 04 90 62 13 84 ou 06 26 91 76 72

SAMEDI 7
Commission culture
Salon peinture/sculpture
Vernissage à 11 h 30 à la salle René Tramier
Entrée libre de 10 h à 18 h 30

DIMANCHE 8
Commission culture
Salon peinture/sculpture. Entrée libre de 10 h à 18 h 30 à la salle René Tramier
Lou Caleu - Sortie bouillabaisse

MERCREDI 11
AMAV - Permanence en Mairie de 9 h à 12 h

JEUDI 12
Architecte conseil
Permanence en Mairie sur rendez-vous à partir de 14 h 30 (04 90 62 01 02)

DIMANCHE 15
Les Comtadines Kartonnes
Vide grenier vêtements et jouets de 8 h à 16 h à la salle René Tramier

LUNDI 16
Relais Assistante Maternelle (RAM)
Permanence avec rendez-vous au bureau du C.C.A.S. de 14 h à 16 h 30
ERDF (ENGIE)
Démonstration économie d'énergie à 18 h à la salle René Tramier

SAMEDI 21
Sporting Club Althen
Repas à la salle René Tramier

DIMANCHE 22
Caisse Locale de Crédit Agricole
Concert « Trois chœurs contre le cancer » à 15 h à la salle René Tramier

SAMEDI 28
Brocante
De 8 h à 17 h sur la place de l'Europe et rue de l'Eglise
Comité des fêtes
Halloween pour les enfants à la salle René Tramier. Spectacle à partir de 14 h 30.

DIMANCHE 29
Automne Coloré
Loto à 15 h à la salle René Tramier

LUNDI 30
Donneurs de sang
Collecte de sang de 15 h 30 à 19 h 30 à la salle René Tramier

NOVEMBRE

MERCREDI 1er
FERIÉ - Toussaint

JEUDI 2
Municipalité
Le secrétariat de la Mairie sera fermé

SAMEDI 4
A.A.F.A
Repas choucroute à 20 h à la salle René Tramier

DIMANCHE 5
Sporting Club Althen
Loto à 17 h 30 à la salle René Tramier

LUNDI 6
Relais Assistante Maternelle (RAM)
Permanence sans rendez-vous au bureau du C.C.A.S. de 13 h 30 à 16 h 30

MERCREDI 8
AMAV - Permanence en Mairie de 9 h à 12 h

SAMEDI 11
FERIÉ - Armistice
Municipalité
Cérémonie - Rendez-vous à 10 h 45 devant la Mairie

DIMANCHE 12
M.J.C - Loto à 16 h à la salle René Tramier

L'ÉDITO DU MAIRE

Déjà la rentrée !

Après un été particulièrement sec et chaud chacun va reprendre ses activités professionnelles et nos enfants vont retrouver le chemin de l'école.

La disparition des activités périscolaires et le retour à la semaine de quatre jours voté en juin, à la quasi-unanimités par les enseignants et les représentants des parents d'élèves, sont les deux évènements majeurs de cette rentrée 2017.

Le mercredi sera consacré aux loisirs et aux activités diverses préparés par notre équipe d'animation.

Naturellement il n'y aura pas de changement pour l'accueil du matin et du soir les autres jours de la semaine.

Évoquer le sujet de l'école me donne l'occasion de déplorer le manque de respect de certains parents, toutefois ultra-minoritaires, vis-à-vis des animateurs. Il s'est en effet passé cet été un incident inacceptable et choquant qui s'est traduit par des insultes et des menaces physiques envers une animatrice. On peut ne pas être d'accord avec le règlement mais ce n'est pas pour autant qu'il faut se laisser aller à de tels débordements.

Jamais je ne laisserai qui que ce soit insulter nos fonctionnaires sans réagir. Un signalement de cet incident a d'ailleurs été fait à la police.

Les nouveaux règlements de la cantine et de la crèche, basés sur les principes de la laïcité, seront applicables dès le quatre septembre. Ils seront affichés sur chaque site et remis à chaque parent qui le demandera.

Avec nos policiers municipaux, le premier adjoint et moi-même, avons effectué plusieurs sorties nocturnes pour votre sécurité.

Ces opérations ont été unanimement appréciées par la population qui à chaque fois est venue nouer le dialogue. Nous continuerons d'effectuer des sorties nocturnes de façon aléatoire tout au long de l'année.

Nos manifestations estivales (voir pages intérieures) connurent un beau succès malgré un mistral violent qui est venu perturber la fête votive et nous a contraints à reporter le feu d'artifice au marché de noël.

Nous avons engagé depuis le quatre septembre la phase de concertation sur le PLU. L'ensemble des documents et le registre sur lequel vous pourrez inscrire vos remarques, sont à votre disposition à l'accueil de la Mairie. Comme je vous l'avais promis nous avançons à grands pas dans ce dossier important pour l'avenir de la commune, que nous avons mis en chantier il y a un peu moins de deux ans.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée, et de bonnes vacances à celles et ceux qui ont la possibilité de profiter de « l'été indien »

Michel Tumbre

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La Municipalité recrute des candidats pour effectuer un recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2018

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Jusqu'au 29 septembre de 17 h 30 à 19 h 30

SONORISATION DE LA PLACE DE L'EUROPE

Grâce au soutien financier des Sorgues du Comtat, la place de l'Europe vient d'être sonorisée.

COMÉDIE MUSICALE LE 22 SEPTEMBRE À LA SALLE DES FÊTES

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Samedi 9 septembre à 10 h 45 en mairie.
Inscription en mairie au 04 90 62 01 02

FÊTE VOTIVE 2017 !

BILAN DE MI-MANDAT (Première partie)

Nous avons été élus en 2014 sur un programme sérieux, dont le but n'était pas de faire rêver car nous savions que les années à venir allaient être difficiles. Nous n'imaginions toutefois pas les obstacles que nous aurions à surmonter ! (relisez notre lettre du 26 mars 2015 « Les Caisses sont vides ».)

Il paraît nécessaire d'en faire ici un rappel succinct :

En premier lieu nous avons découvert **que le budget prévisionnel 2014 présentait un déficit de 140 000 €, les charges salariales de l'exercice ayant été (volontairement ?) sous-évaluées.**

Ensuite nous avons eu à faire face à de nombreux **travaux d'urgence** liés à l'absence d'entretien du patrimoine communal :

• **Réparation des toits** de l'école élémentaire, de la salle René Tramier, de la maison des Associations, de l'église et réfection totale du toit de la mairie, à la suite de fuites d'eaux plus ou moins importantes.

Ainsi qu'à la **reprise de travaux** réalisés dans la précipitation, certains peu de temps avant les élections, confiés à des entreprises en mauvaise santé financière qui ont été par la suite liquidées.

Pour rappel :

• Panneaux photovoltaïques posés sur le toit de l'école maternelle ne fonctionnant pas (rapport de contrôle demandé dès notre élection **concluant à un danger d'incendie immédiat**). Les deux entreprises qui sont intervenues sur ce chantier ayant déposé le bilan nous n'avons eu aucune possibilité de recours ce qui signifie que nous avons dû financer les travaux pour rendre l'installation conforme.

• Le système de **vidéo-protection** ne fonctionnait pas ou très mal. Là-aussi nous avons été, pour les mêmes raisons que ci-dessus, dans l'obligation de faire appel à un nouveau prestataire afin de fiabiliser le système. Nous aurions préféré utiliser l'argent à étendre la vidéo-protection plutôt qu'à réparer le désastre !

• Je passe sur les **acquisitions** inutiles, **lourdes à porter**, et les **charges non payées** ! Vous pourrez retrouver tous les détails dans notre lettre du 25 mars 2015 évoquée plus haut.

Depuis 2013/2014 notre commune, comme toutes les collectivités de France, subit les attaques sans précédent de l'état qui a un peu trop tendance à oublier que le plus gros contributeur à l'endettement colossal de notre pays (2209 milliards d'euros au 30 juin) c'est lui avec 80 % du total de la dette. Les collectivités territoriales ne représentent quant à elles que 9.30 % de ce montant et plus de 70 % des investissements publics. Il n'est pas question de ne pas participer aux efforts collectifs mais force est de constater que l'attitude de l'état par rapport aux collectivités est particulièrement injuste et les pénalise lourdement. Pour notre commune la **baisse des ressources budgétaires** conjuguée à l'augmentation de nos charges contraintes s'élève à 182 000 € environ depuis 2014 auxquelles il convient d'ajouter la hausse de la masse salariale de 2.75 % sur l'exercice 2017 à la suite de la décision du gouvernement d'augmenter les salaires soit au total **220 000 €**.

FINANCES/ÉCONOMIE

Nous avons entrepris dès 2014 le très long et très difficile travail d'assainissement de nos finances compte tenu de notre absence de capacité d'autofinancement (ce qui signifie impossibilité d'investir, et d'emprunter auprès des banques), de notre endettement très élevé et de notre masse salariale représentant 60 % de nos frais de fonctionnement.

• Nous avons **réduit considérablement l'endettement** qui est passé de 2 200 000 € en 2014 à 1 580 000 € au 31 décembre 2016. À noter que l'une de nos banques a refusé, sans tenir compte de notre sérieux budgétaire, de renouveler un crédit relais de 220 000 € accordé à nos prédécesseurs pour l'acquisition d'un terrain non constructible d'une surface de 5 780 m². Cela a asséché notre trésorerie et aggravé encore plus nos difficultés.

• Nous avons réussi au prix d'efforts considérables (non-remplacement systématique des absences) à **maîtriser la masse salariale** sans pouvoir cependant la baisser. Le seul levier pourrait être le non-remplacement des départs à la retraite mais il n'y en a eu qu'un seul à ce jour. Une deuxième personne a demandé à faire valoir ses droits au premier janvier 2018.

Elle devra être remplacée car son départ mettrait en péril la sécurité » de nos enfants. Nous ferons pour cela appel à nos ressources internes.

• Nous avons enfin **équilibré** le budget du CCAS à fin 2016 et mis en place la permanence promise.

• Notre projet phare, la zone artisanale, a été lancé et voté en conseil communautaire. D'autres réalisations liées à l'économie touristique sont à l'étude mais il est trop tôt pour en parler.

URBANISME/AMÉNAGEMENTS/VOIRIE

• **Le PLU** sur lequel nous travaillons depuis dix-huit mois, entre dans sa phase de finalisation comme vous avez pu le lire par ailleurs. L'exposition publique en mairie démarre le 4 septembre.

• Les travaux **d'assainissement collectif** ont été votés en conseil syndical Rhône Ventoux (1 000 000 € HT) et vont donc démarrer.

• Nous avons aussi fait voter une enveloppe budgétaire pour la **station d'épuration** (600 000 € HT) afin de prévoir les travaux d'augmentation de sa capacité.

• Nos agriculteurs pourront le constater lors de la présentation du PLU. Nous respectons notre promesse de protéger les zones agricoles.

• Grâce à la communauté de communes, la **place du village** a été retouchée (souvenez-vous des ronds points surélevés et du ralentisseur devant le Bar le France). Nous avons aussi réalisé de nombreux travaux d'**amélioration des trottoirs et de la voirie du centre-ville** pour répondre aux obligations légales en matière d'accessibilité et ainsi rattraper le retard accumulé depuis 2009. Nous continuerons d'investir dans les années à venir dans la sécurisation de la voirie et sa mise en accessibilité.

• **La sécurisation du carrefour des cinq chemins** et de l'intersection Rte de la Garance/Rte des Valayans est en négociation très avancée avec le Conseil Département et devrait aboutir rapidement.

• Nous avons enfin lancé la création du **lotissement « Marie Claire »**. Plus d'un an de paperasse et de dossiers ! Les travaux de viabilisation auront démarré quand vous lirez ces lignes. Nous comptons sur la vente de nos deux lots pour rétablir nos comptes et envisager des lendemains moins tendus pour nos finances communales.

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Il s'agit de l'une de nos préoccupations majeures. Le travail de nos policiers municipaux est, me semble-t-il, unanimement apprécié.

Vous les croisez régulièrement lors de leurs **patrouilles à VTT ou motorisées.** Les missions de contrôle **nocturne** ont été lancées en août et se poursuivront régulièrement de façon aléatoire. L'opération **« Vigilance citoyenne »** est lancée, il faut encore la développer. Les travaux d'aménagement du **nouveau local de la Police Municipale**, place de la mairie, ont démarré, si tout va bien ils seront terminés en cette fin d'année.

Par manque de place (et pour ne pas dépasser le budget consacré à la revue municipale !) je ne peux pas aborder dans ce numéro de l'Écho Althénois tous les points sur lesquels nous nous étions engagés. Je traiterai donc lors de la prochaine édition les sujets relatifs au sport, la jeunesse, l'animation, la vie associative, l'environnement la vie scolaire, le social.

Le Maire

URBANISME
Exposition et concertation de la population

Dans le cadre de la procédure de révision du POS valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune organise une exposition publique qui se tiendra en mairie du lundi 4 au vendredi 22 septembre 2017, aux jours et heures ouvrables de la mairie.

Cette exposition publique a pour objectif de présenter à la population le diagnostic communal, le Projet d'aménagement et de Développement Durables, les pièces règlementaires du projet de PLU, ainsi que la justification des choix opérés. Toute personne intéressée est invitée à venir consulter les documents mis à la disposition du public et à formuler ses remarques.

RAPPEL Les hébergements touristiques doivent se déclarer en mairie

Vous louez un meublé de Tourisme ou une chambre d'hôtes ? Pensez à déclarer votre activité en mairie si ce n'est déjà fait.

En application des articles *L. 324-4* et *D. 324-15* et *L. 324-1-1* et *D. 324-1-1* du code du tourisme, il est rappelé aux personnes qui souhaitent mettre en location saisonnière un meublé de Tourisme ou une chambre d'hôtes qu'elles doivent, au préalable, en faire la déclaration en Mairie en remplissant un formulaire cerfa N° 14004*02 et n°13566*02, afin d'obtenir un numéro d'enregistrement qui doit figurer sur les annonces et sur les contrats de location.

Toutes les informations concernant les démarches sont en ligne sur : https://www.service-public.fr/

LA POSTE
Arrivée d'un facteur-guichetier

À compter du 18 septembre 2017, un facteur-guichetier rejoindra La Poste d'Althen des Paluds : le facteur assurera sa tournée et gèrera le guichet du bureau de poste de la commune. C'est une solution innovante pour répondre aux attentes essentielles des usagers. Cela leur permettra de bénéficier à la fois d'un accueil en bureau de poste et des services rendus par le facteur au cours de sa tournée. Le Facteur-Guichetier assurera ainsi une prise en charge complète de l'offre La Poste.

Votre bureau de poste sera ouvert tous les jours du lundi au samedi de 9 h 30 à 11 h 30.

SÉCURITÉ Patrouilles de nuit

Cet été, les agents de police municipale, accompagnés du maire et de son 1er adjoint, ont effectué des patrouilles de surveillance nocturne dans la commune.

Le but est de procéder à divers contrôles en campagne dans les quartiers et le centre ancien, notamment à la suite des agissements inciviques d'une bande de jeunes perturbant la tranquillité publique. Ces opérations sont appréciées des althénois et vont se renouveler régulièrement.

En termes de sécurité, la municipalité a aussi mis en place récemment l'opération « Voisins vigilants ». Depuis deux mois, les chiffres de la délinquance et des cambriolages ont baissé à Althen-des-Paluds. Y-a-t-il une relation de cause à effet ? Nous n'aurons pas la prétention de l'affirmer pour l'instant.

CCAS Le doyen du village a fêté ses 100 ans

La Municipalité, le CCAS et les CATM ont invité Monsieur Henri Darnaud à fêter ses 100 ans autour d'un repas.

MARIAGE *Ils se sont dit OUI...*
Julien NoëL et Fanny ARDOIN
Emmanuel DOYER et Christian ANDRIEU
Guillaume TERRISSE et Karine REY

DÉCÈS *Ils nous ont quittés...*
André LANDRIN
Josette SAMAIN
Geneviève PESTEIL veuve GALÉA
Martine HINFRAY épouse ALLENET

NAISSANCES *Bienvenue à...*
Jonas FABRE, fils de Maxime FABRE et Karine CHASTEL
Nahil BEN ABDELLAH, fils de Bilel BEN ABDELLAH et Adeline SANCHEZ
Coline ABEL-COINDOZ, fille de René ABEL-COINDOZ et Julie HEINRICH
Maeva GRONDIN, fille de Rénald GRONDIN et Emilie LAVAL
Paul POMIES, fils de Michaël POMIES et Caroline SUFFREN

ACCUEIL JEUNES
Un été créatif et sportif

Après avoir organisé la deuxième édition du festival du court-métrage (rappel du classement final ci-après), les jeunes sont partis à la montagne au camping du Lautaret pour une semaine de sport et sensations fortes (escalade, baignade, via ferrata, raid aventure...).

Classement festival du court-métrage (cette année, l'accueil jeunes de L'Isle-sur-la-Sorgue a participé à ce beau projet) :

1re place : Plus jamais (Esprit J Isle-sur-la-Sorgue)
2e place : PARLE ! (Althen)
3e place : Mathieu (Althen)
3e place : Amis à tout prix (Esprit J)
4e place : Les opportunistes (Althen)

CRÈCHE
Les tout-petits fêtent la musique

Les enfants de la crèche et leurs parents ont aussi fêté la musique cet été. Grâce à l'animateur Bruno Huet, ils se sont laissés transporter par les rythmes joyeux des différents instruments.

NOUVEAU RYTHME SCOLAIRE

À partir de la rentrée scolaire de septembre 2017, l'école d'Althen des Paluds adopte un nouveau rythme : la semaine de quatre jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 30). Le mercredi est réservé à l'ALSH (de 7 h 30 à 18 h 15). Différentes formules sont possibles : matin + repas ; après-midi + repas ; après-midi ; journée complète. Concernant le temps périscolaire : l'accueil du matin sera assuré de 7 h 30 à 8 h 30, et le soir de 16 h 30 à 18 h 15 (activités ludiques et accompagnement aux apprentissages). Les tarifs de ces temps sont réajustés et entrent en vigueur dès la rentrée de septembre 2017.

AMICALE LAÏQUE Fête des écoles

La fête des écoles d'Althen des Paluds connut cette année encore un succès considérable.

Plus de quatre cents parents, grands-parents, etc. étaient présents pour les spectacles donnés par les enfants des écoles maternelle et élémentaire. Merci à l'ensemble des enseignants, les membres de l'amicale laïque, les bénévoles et le comité des fêtes pour leur implication dans cette manifestation.

COMITÉ DES FÊTES
Journée détente et jeux réussis

Le dimanche 25 juin, le comité des fêtes a organisé pour les althénois jeunes et moins jeunes une journée détente au jardin de Montecarlo.

Totalement gratuite, cette journée a réuni petits et grands pour partager différents jeux : Château et toboggan gonflable, mini-golf, karting à pédale, corde raide, combat de sumo, gyropode, ballon et atelier de maquillage. De nombreux althénois ont bravé la chaleur pour profiter de cette journée. Une initiative du président du comité des fêtes, Laurent Jeandon et de son équipe qui a été très appréciée de tous.

DÉPARTS À LA RETRAITE

Brigitte Berriot, assistante maternelle

Mme Brigitte Berriot, assistante maternelle à Althen depuis 1994, a pris sa retraite le 31 juillet. Elle part s'installer dans la région de Montpellier pour se rapprocher de sa famille. Nous la regretterons. Nous lui souhaitons une belle retraite entourée des siens.

Mme Anne-Marie Lafarge, professeur des écoles

Après 15 ans passés en tant que professeur des écoles à l'école maternelle d'Althen des Paluds, Mme LAFARGE a pris sa retraite. Elle était unanimement appréciée des parents, des enfants et de ses collègues de travail. Elle a connu une carrière atypique avant d'entrer dans l'enseignement, son premier métier étant chevrière, après avoir réussi son diplôme d'agronomie. Nous lui souhaitons une très longue et très heureuse retraite.

ENVIRONNEMENT, TRAVAUX & CITOYENNETÉ

ENVIRONNEMENT

Après délibération du Jury du Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris 2017, nous avons eu le plaisir d'apprendre que notre village a obtenu, pour la 2e année consécutive le 1er prix dans sa catégorie.

Ce prix récompense nos efforts pour améliorer le cadre de vie des habitants et visiteurs. Parmi les éléments positifs retenus par le jury, soulignons la qualité d'entretien des espaces publics ainsi que la sensibilisation des habitants aux questions liées à l'environnement.

Nous remercions tout particulièrement les agents des Services Techniques pour leur contribution à ce beau succès.

TRAVAUX

1) Ainsi que nous vous en informions dans les éditions précédentes de l'Echo Althénois, les travaux d'aménagement de la rue A.Bono ont été réalisés cet été.

Deux objectifs étaient poursuivis :

• Elargissement des portions de trottoirs dont la largeur était insuffisante, en particulier pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite),

• Remise en état des revêtements et création de nouveaux revêtements destinés à faciliter la marche des piétons et le roulement des poussettes.

Avec ces travaux, Althen répond parfaitement aux exigences du PAVE (Plan d'Aménagement des Voiries et Espaces Publics) imposé par les autorités et poursuit ses initiatives en matière de cheminement piéton, ce qui d'ailleurs a contribué à l'obtention du 1er prix des Villages Fleuris. Nous remercions les riverains d'avoir taillé leurs haies à cette occasion en espérant que ce travail d'entretien sera régulièrement renouvelé (comme d'ailleurs dans toutes les rues de la commune).

2) Enfin ! le Pont sur la voie ferrée destiné à relier la route de la Forêt et la route du Cabanon, s'annonce avec des travaux préliminaires au Nord. D'autres beaucoup plus importants vont suivre avec la perspective d'un achèvement au 2ème semestre 2018.

3) D'autres travaux vont débuter à la rentrée :

• Réhabilitation des trottoirs et accès à la Maison des Associations.

• 2e phase des réparations des canalisations Eaux Usées (plusieurs chantiers sur la Commune) en vue de réduire encore l'arrivée d'eaux « parasites » dans le réseau d'assainissement public, ceci sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Rhône Ventoux.

• Des travaux de réfection de la chaussée de la RD16 entre Entraigues et les Valayans vont débuter en septembre, il est donc à prévoir des perturbations sur cet axe, merci d'en tenir compte pour vos trajets.

CITOYENNETÉ

1) Le respect du Code de la Route est un acte citoyen, la connaissance des panneaux est donc nécessaire.

Certains d'entre nous ont des difficultés avec les nouvelles signalétiques... Un exemple lors du passage de la chicane route de La Garance :

Photo panneau 1 : La flèche blanche indique que vous êtes prioritaire par rapport à la circulation venant en sens inverse.

Photo panneau 2 : La flèche rouge indique que vous n'êtes pas prioritaire.

2) La signalétique du village au quartier des 5 Chemins a évolué. En accord avec le Conseil Départemental compétent sur les axes RD 38 (route de Pernes) et RD 16 (route des Valayans), il a été décidé de déporter les panneaux d'entrée/sortie d'agglomération.

Trois limites sont dorénavant indiquées :

• Route d'Entraigues (RD38) au niveau de la Mayre Limite,

• Route de Pernes au carrefour avec la route de la Grave,

• Route de La Garance au carrefour avec la route des Valayans (RD16).

Cela signifie qu'à l'intérieur de ces limites comme sur les autres voies du village (hors limite à 30 km/h), la vitesse est limitée à 50 km/h.

Dorénavant la Police Municipale sera habilitée à intervenir et contrôler les vitesses car nous serons en zone urbaine.

Un passage piétonnier devrait aussi être matérialisé au carrefour des 5 Chemins.

Nous continuons à travailler avec le Conseil Départemental pour trouver des solutions allant dans le sens d'une plus grande sécurité dans ce secteur.

Contact environnement, sécurité, citoyenneté et travaux : Denis FOURNET à la Mairie

FESTIVITÉS & CULTURE

FÊTE VOTIVE 2017

La fête votive 2017 a réjoui les althénois malgré une météo peu propice les derniers jours. Le traditionnel feu d'artifice n'a pas pu avoir lieu à cause du mistral. Il est reporté à l'occasion du marché de Noël. Cependant, les abrivades, les jeux forains, les bodegas, la soirée musicale, le concours de chant, la pêche pour les enfants et autres animations ont su faire battre le cœur de notre commune durant 5 beaux jours de fête ! Merci à Laurent Jeandon et l'ensemble du Comité des Fêtes !

FESTIVAL DE THÉÂTRE

Le 3e festival de théâtre organisé par Chantal RICHARD PARAYRE, Odile NAVARRO et l'équipe de la commission culture, a encore rencontré un franc succès. Les nombreux spectateurs venus y assister ont pu rire et apprécier la qualité des compagnies de théâtre lors de trois belles nuitées sous les platanes de l'école élémentaire. Les spectateurs ont pu rencontrer et échanger avec les comédiens et artistes après chaque représentation, au cours d'un apéritif convivial offert par la municipalité.

Cette édition a attiré 400 personnes, vivement l'an prochain pour de nouvelles découvertes artistiques !

À LA RENCONTRE DE VOS ASSOCIATIONS

Nouvelle organisation pour la journée des associations !

Rendez-vous le samedi 9 septembre de 9h à 13h au jardin de Montecarlo pour découvrir ou redécouvrir les activités proposées à Althen des Paluds. Enfants, adultes ou seniors, chaque âge peut trouver son bonheur parmi les 40 associations althénoises.

- Des stands de présentation, des démonstrations et des initiations seront proposés tout au long de la matinée.
- Une buvette sera tenue par l'association Automne Coloré (café, pâtisseries, boissons).
- Un apéritif sera offert par la municipalité à 12h sous la pergola du Tennis. Ce sera l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux habitants de la commune, accueillis en Mairie ce jour-là par la Municipalité qui leur présentera l'organisation de la vie à Althen des Paluds.

Contact : Françoise Wenger • 06 09 51 09 79

COMÉDIE MUSICALE « JULIET ET ROMANO »

Vendredi 22 septembre

Pour ce nouveau spectacle, les Berlinger's, troupe de 35 chanteurs et acteurs accompagnés d'une dizaine de musiciens de talents, interpréteront des chansons issues du folklore tzigane (notamment des chansons de films d'Émir Kusturica) et du répertoire de variété. Dans un décor représentant un camp de gitans, plus vrai que nature, les fanfares endiablées des cuivres, et les mélodies slaves des cordes transportent le spectateur dans un univers festif à la joie communicative. Dépaysement assuré.

Synopsis : Juliet aime Romano, et Romano aime Juliet, mais leurs deux familles, brouillées depuis la nuit des temps, n'acceptent pas cet amour naissant. Chez les gitans orgueil et honneur passent avant tout et nos jeunes amoureux vont être entraînés malgré eux par d'anciennes rancunes dans une nouvelle guerre de clans. Heureusement, leurs amis seront à leurs côtés et feront tout pour réconcilier leurs aînés, car si Shakespeare aime le drame, les Berlinger's eux ont la joie à l'âme !

Le vendredi 22 septembre à 20 h 30 à la salle des fêtes. Tarif : 10 € pour les adultes et 5 € pour les enfants. Entracte et buvette, vente de gâteaux et boissons.

Contact : Chantal RICHARD-PARAYRE • 06 12 12 72 66

SALON PEINTURE & SCULPTURE

7 et 8 octobre

Le rendez-vous culturel de l'automne arrive à grand pas ! Le samedi 7 et le dimanche 8 octobre, venez admirer les œuvres de nos artistes locaux à la salle des fêtes. Entrée gratuite de 10 h à 18 h 30. Vernissage samedi 7 octobre à 11 h 30. Une tombola gratuite vous permettra peut-être de gagner le 1er prix : un tableau offert par Raymond D'HAEN, ou le 2e prix : un tableau offert par Mme Laure RASORI. Des enfants participeront également à cette exposition et nous en sommes très heureux. Vous aurez la possibilité de voter pour votre œuvre préférée : prix du public et prix jeunesse.

Les artistes (enfants et adultes) souhaitant exposer sont invités à retirer en Mairie le bulletin d'inscription. Vous pouvez également le télécharger sur le site www.althendespaluds.fr

Contact : Chantal RICHARD-PARAYRE • 06 12 12 72 66

VIVRE À ALTHEN

LE NOM DES RUES
Quartier Saint Albergaty

En 1548, les Chartreux de Villeneuve achètent à la ville de Monteux un territoire, aujourd'hui au Nord-Est d'Althen, le Jas. Un fermier est chargé de cultiver les terres. Le nom de sa ferme traduit les aménagements qui, au fil des siècles, l'agrandissent. « Le petit Jas », référence au « grand Jas », resté à Monteux, devient « le Jas neuf ».

Une chapelle, consacrée entre autres à Saint Nicolas, complète l'ensemble en 1650. Un siècle après, apparaît, dans le carnet de quittance d'un fermier, le nom « Saint Albergaty », hommage probable à un Chartreux illustre, le cardinal Nicolas Albergati.

Des moulins à blé et à Garance, puis une papeterie, des maisons ouvrières, une école, s'ajoutent à la ferme initiale. Sur les cartes le lieu est toujours appelé Petit Jas, mais les actes notariés aux XIXe et XXe siècle emploient « Saint Albergaty ».

C'est ce terme que la municipalité Stanzione retiendra pour baptiser officiellement le hameau, le 15 novembre 2007.

Nicole Bernard

CONCERT Trois chœurs contre le cancer

Le conseil d'administration de la Caisse Locale du Crédit Agricole d'Althen/Entraigues organise le 22 octobre à 15 h à la salle des fêtes un concert réunissant trois chorales de façon originale :

- « Méli-Mélodie » de Jonquieres (chants du monde)
- « Les troubadours » de Vacqueyras (variété française)
- « Le chœur de collines » de Caumont (Gospel et classique).

L'entrée au spectacle sera gratuite avec un chapeau à la sortie où vous pourrez donner ce que vous souhaitez.

Une buvette sera à votre disposition à l'entracte.

L'intégralité des bénéfices de cette manifestation sera reversé à l'Institut Paoli Calmette de Marseille au profit de la lutte contre le cancer.

Michel Carles, Président

PAROISSE Au revoir Père Pascal

Le père Pascal, curé d'Althen Monteux depuis 2011, nous quitte pour aller prendre ses fonctions de vicaire général à Avignon auprès de Monseigneur CATTENOZ, évêque. Pascal, comme nous l'appelons tous, est un homme d'une intelligence rare.

Nous regrettons son départ mais sa promotion est mille fois méritée. Nous souhaitons la bienvenue aux pères Sylvio MENDOÇA et William OLIVEIRA au sein des paroisses Althen-Monteux.

ALTHEN SUR M6

L'émission « Chasseur d'appart » sera finalement diffusée fin septembre (voir article Echo juillet/Août 2017)

SORGUES DU COMTAT
Une vidéo souvenir gratuite

C'est tout nouveau, super simple, rapide... et 100 % gratuit : Les Sorgues du Comtat vous offrent un souvenir unique de votre visite dans le territoire du Comtat... votre vidéo souvenir personnalisée ! C'est un nouveau service, concocté spécialement pour vous par WEEM, Start-Up partenaire de la French Tech Culture, et offert par la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat. Il suffit de vous connecter sur www.fabricasouvenir.video, pour créer puis partager sur les réseaux sociaux votre propre mini-clip de vacances !

CÉRINISSYME Cécile BRESSY

Employée à la mairie d'Althen depuis 15 ans en tant que responsable des affaires scolaires, Cécile Bressy s'est récemment reconvertie et a ouvert son cabinet de psycho praticienne à Monteux. Elle soulage divers maux physiques, accompagne ses patients dans les démarches pour se débarrasser d'addictions, soigne les angoisses, phobies, peurs, manque de confiance en soi, dépression.

Cécile peut utiliser des méthodes alternatives personnalisées pour adultes et enfants tels que : l'EFT (méthode psycho énergétique), l'hypnose, la P.N.L. (programmation neurolinguistique), le magnétisme. Elle distribue également des bijoux et accessoires magnétiques. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans sa nouvelle vocation !

Contact : Cérinissyme : 6 impasse du Couvent 84170 Monteux - 06 23 21 38 02 - cerinissyme.bressy@gmail.com. Reçoit sur rendez-vous.

CULTURE & BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Coup de cœur des bibliothécaires

Fred VARGAS nous fait vivre une nouvelle : « Quand sort la recluse », toujours originale avec l'inspecteur Danglard et le commissaire Adamsberg qui arriveront à résoudre une énième énigme.

Notre sélection

ANGLADE Jean › Le tour du doigt
ANNE Sylvie › Le bois et la source
ASTIER Ingrid › Haute voltige
BAILY Virginia › Tôt, un matin
BOURDON Françoise › Le maître du Castellar
BORDES Gilbert › L'enfant de Loire
CONNELLY Michael › Cartes postales de Grèce
HISLOP Victoria › Belle d'amour
KAISER Vea › L'île des bienheureux
MARTINEZ Augustin › Monteperdido
MOSSE Claude › La Malamour
OATES Joyce Carol › Valet de pique
PROST Emmanuel › Les enfants de gayant
SICCARDI Jean › Le juda du diable

Jeunes

ASHER Jay › 13 reasons why T. 1
BRASHARES Ann › Ces liens qui nous séparent

Enfants

JOSSEN Pénélope › Juste un peu sale
MINNE Brigitte › Quel désordre petit Théo

B.D.

BESSADI Bruno › Boucle d'or et les 3 ours
DELAF & DUBUC › Les nombrils T. 6
MIDAM › Game over T. 1
SAINT MARS D.
› Max et lili vont chez Papy et Mamie
SOBRAL Patrick › Les légendaires T. 19

Le samedi 2 septembre, la bibliothèque reprend ses horaires habituels : mardi de 16 h 30 à 18 h, jeudi de 16 h à 18 h 30 et samedi de 10 h 30 à midi. Quelques modifications ont été apportées dans le local de la bibliothèque, grâce à la Mairie, et nous pensons renouveler nos mangas sur les conseils d'Ambre. Alors, amateurs de mangas… Les nouveautés de la rentrée seront diffusées fin septembre. L es livres pourront être empruntés aussitôt ! Nous serons bien sûr présentes le 9 septembre pour la fête des associations.

ASSOCIATIONS

AAFA Choucroute !

La traditionnelle choucroute de l'AAFA aura lieu le samedi 4 novembre à la salle des fêtes. Inscription Sophie Breta Denis au 04 90 62 19 02.

LOU CALEU Reprise des activités

La reprise des activités de LOU CALEU aura lieu le jeudi 7 septembre de 14 h à 17 h à la maison des associations. La sortie bouillabaisse aura lieu le 8 octobre. Venez nombreux !

Contact : Geneviève CARACAUSI au 04 90 35 59 30

CATÉCHISME Inscription

Les inscriptions pour le catéchisme auront lieu à la salle paroissiale (rue de l'église, à côté de la maison des associations) le lundi 11 et le mardi 12 septembre de 16h à 18h. Elles pourront également se faire pendant les séances de catéchisme qui débuteront le vendredi 15 septembre pour les CM1, le lundi 18 septembre pour les CE2 et le mardi 19 septembre pour les CM2. Les horaires vous seront précisés lors de l'inscription.

Contact : 06 26 74 22 54

VIDE GRENIER

Dimanche 24 septembre et dimanche 15 octobre

L'association LES COMTADINES KARTONNES (Carole Davin) organise deux vide-greniers cet automne à la salle des fêtes : le dimanche 24 septembre et le dimanche 15 octobre de 8h à 16h (vêtements pour enfants et pour adultes, linge de maison et jouets, animations et jeux en bois).

Contact et inscription : Mme Carole Davin au 06 83 18 93 73

SOPHROLOGIE Nouvelle association

L'association « Question d'Equilibre » propose des groupes de découverte de la Sophrologie à partir du 12 septembre 2017. Les mardis de :

- 9h à 10 h 20 (déjà initiés)
- 10 h 30 à 11 h 30 (tout public)
- 12 h à 13 h (tout public)

Contact : Dominique Almeras (sophrologue) au 06 51 10 98 76

ASSOCIATIONS

JUMELAGE Les jumeaux en fête : retour sur le 650e anniversaire de Mylau

Le 12 mai 2017, nous sommes partis en petite délégation pour le 650e anniversaire de la ville de Mylau en Allemagne. Après un voyage un peu tumultueux, nous sommes arrivés à bon port avec un accueil digne de nos jumeaux, un minibus avec collation nous attendait. Le samedi matin nous sommes allés à l'église protestante de Mylau pour participer à un échange européen. Puis, nous avons rejoint le château de Mylau pour échanger nos présents avec toutes les délégations. L'après-midi, quartier libre pour visiter Mylau et ses alentours. Cette région est très belle et riche en histoire et monuments. Le soir, un grand banquet nous attendait avec plusieurs groupes de musique pour animer la soirée. Elle fut clôturée par un magnifique feu d'artifice digne de celui de Monteux. Le lendemain, nous avons participé à un échange qui était programmé dans l'église, suivi d'un repas traditionnel. Là encore, nous avons reçu de nombreux présents de la part de tous nos jumeaux. Puis, nous avons assisté à une projection d'un film réalisé par une école de Monte Carlo. Cette école enseigne l'art de fabriquer du vin et de l'huile d'olive que l'on trouve en abondance à Monte Carlo. Le soir, un repas de clôture était organisé. Lors de ce moment convivial, les présidents des comités de jumelages ont échangé leurs impressions, fait un bilan sur ce séjour et ont discuté sur l'avenir des jumeaux. De grandes choses se préparent…

Nicolas GRAF, Président du comité des jumelages Jean Althen

TRIBUNE LIBRE
13 octobre 1977/13 octobre 2017

40 ans ! Quel bel âge pour ce club du 3e âge de notre village créé par M. TRAMIER, maire, et son conseil municipal le 13 octobre 1977 avec pour objet des voyages, des réunions, des banquets et autres activités (jeux de cartes, loto etc.) pour tous ceux de 60 ans et plus qui après une rude vie de labeur souhaitaient profiter et occuper agréablement un temps libre retrouvé.

Depuis le premier président, M. THEVOT Félix qui occupa ces fonctions de 1977 à 1983, plusieurs autres présidents se succédèrent :

- De 1983 à 2007, M. GAUTIER Fernand qui le restera pendant 24 ans (un record).

En 1985 à la demande de M. BUREAU (maire) et de son conseil municipal le fonctionnement de ce club deviendra autonome et s'appellera désormais « club du 3e âge AUTOMNE COLORÉ » appellation comparable à un tableau et en parfaite harmonie avec ses adhérents chacune et chacun à l'automne de leur vie.

- De 2007 à 2015 M. BLAISE Robert.
- Du 2 septembre 2015 (suite à la démission de M. Blaise pour cause de santé) à nos jours : Mme FORTUNÉE Colette.

Avant de faire appel à un traiteur pour les repas organisés, jusqu'en 2009/2010 environ, les membres du bureau aidés de quelques bénévoles se chargeaient de tout du début jusqu'à la fin. Les voyages, parlons-en des voyages. A la journée ou de plusieurs jours, tous sont organisés pour le divertissement de chaque participant.

À toutes celles et ceux qui ont œuvré pour sa bonne marche durant toutes ces années qu'ils en soient remerciés d'avoir su continuer d'apporter ce petit « plus » que les adhérents(e) attendent en fréquentant ce lieu. Une pensée émue à ceux, trop nombreux, qui nous ont quittés et que nous n'oublions pas en ce jour très particulier de date anniversaire de création de cette association.

Un grand merci aussi à toutes les adhérentes et adhérents d'Althen des Paluds et des communes avoisinantes (Monteux, Entraigues, Les Valayans, Pernes-les-Fontaines, etc.)

Marie France MOUTTE

FÊTE DE LA BIÈRE
Le 9 septembre

Avec le soutien de la Municipalité, le comité de jumelage organise la première fête de la bière à Althen des Paluds. Les festivités débuteront à 18 h 30 place de l'Europe, jusqu'à 1 h du matin. Un DJ assurera l'animation musicale. Un food-truck proposera des frites, des saucisses et des spécialités typiques. Pizzas Lino et le camion Miam's pizzas seront aussi de la partie.

Venez nombreux pour cette première édition qui promet une ambiance sympathique et conviviale.

Contact : Nicolas GRAF
au 07 86 82 13 83

INFOS Utiles

URGENCES
Permanence de soins

La permanence fusionne avec la maison médicale de garde d'Avignon depuis le 1er mai 2016.

Pour consulter un médecin de garde, les patients, depuis cette date, doivent se rendre à la MMG, située à côté du service des urgences dans l'enceinte de l'hôpital d'Avignon dont voici les horaires d'ouverture :

- Tous les soirs de semaine de 20 h à 24 h
- Le samedi de 12 h à 24 h
- Les dimanches et jours fériés de 8 h à 24 h

Les patients dans l'incapacité de se déplacer pour des raisons strictement médicales pourront obtenir aux mêmes horaires une visite à domicile en s'adressant au 15 qui assure la régulation.

Pharmacies de garde

SEPTEMBRE

03/09 : Pharmacie BOYE - CAUMONT
10/09 : Pharmacie MAGISTRALE - VÈDENE
17/09 : Pharmacie du BEAL - ENTRAIGUES
24/09 : Pharmacie de CHAFFUNES - SORGUES

OCTOBRE

01/10 : Pharmacie de PROVENCE - SORGUES
08/10 : Pharmacie TROUSSET et LAFABRIER - SORGUES
15/10 : Pharmacie de la COLLINE - VEDÈNE
22/10 : Pharmacie PRINCIPALE - SORGUES
29/10 : Pharmacie ROUGER - LE PONTET

NOVEMBRE

01/11 : Pharmacie de LA FONTAINE - SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON
05/11 : Pharmacie du PLAN - ENTRAIGUES

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les conteneurs à ordures ménagères sont ramassés le lundi et le jeudi. Les sacs jaunes, destinés au tri sélectif, sont collectés le mercredi. Pensez à les sortir la veille des jours de collecte et non le lendemain.

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Quartier des Jonquiers 84210 PERNES-LES-FONTAINES • 04 90 61 55 91. Horaires : Le lundi de 9 h à 17 h. Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Le samedi de 9 h à 17 h pour les particuliers

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Aucune contribution ne nous est parvenue à l'heure de mettre sous presse.

Retrouvez toutes les informations de votre commune sur le site Internet ***www.althendespaluds.fr*** *et sur la page Facebook* ***Ville d'Althen des Paluds.***

EXPRIMEZ-VOUS dans l'Écho Althénois

Vous êtes invités à déposer vos propositions d'articles au Service Communication de la Mairie (ou cabinet.communication@althendespaluds.fr), un mois avant la prochaine parution.

FLASHEZ-MOI avec votre smartphone et découvrez toutes les actualités d'Althen des Paluds en ligne.

La Mairie se réserve le droit de publier ou non les informations en fonction de leur pertinence. De même, le Comité de Rédaction se réserve le droit de suggérer toutes corrections qu'il juge utiles.

Création & impression :
Compo Typo Relief
L'Isle-sur-la-Sorgue
Titulaire des labels Imprim'Vert et Print Environnement

Directeur de publication et de rédaction :
Michel TERRISSE, Maire

Comité de rédaction :
Françoise WENGER, Yves-Michel ALLENET, Chantal RICHARD-PARAYRE, Élise CHANTEL.

Tél. 04 90 62 01 02 Fax 04 90 62 11 48
Mail mairie@althendespaluds.fr
Site internet www.althendespaluds.fr

Horaires :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 30